

édito

L'affacturage : la solution du moment ?

Pour certaines entreprises, l'heure est à la reprise. Pour d'autres, la crise est encore bien là. En ces temps-ci, pourtant, ces deux types d'entreprises ont un point commun : leur fort besoin de liquidités.

Pour les premières, la reprise nécessite de débloquer des fonds pour faire face aux nouvelles commandes et développer l'activité. Pour les secondes, la forte baisse de l'activité nécessite de trouver des fonds pour se relancer et honorer leurs factures.

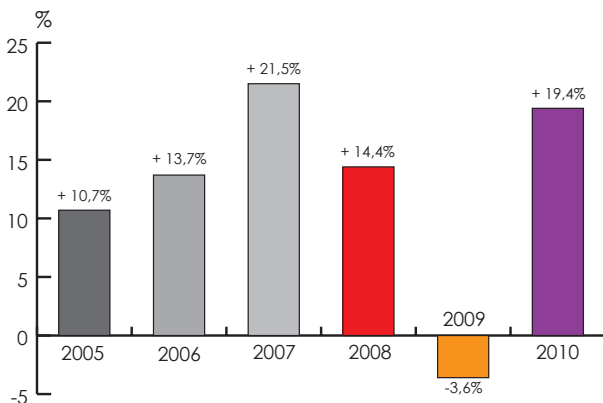
Le traitement optimisé des factures en attente de paiement constitue une ressource financière à portée de main.

Quelque soit sa situation financière, l'entreprise doit également se prémunir contre les risques d'impayés. En effet, ces derniers coûtent chers : on rappellera que lorsqu'une entreprise réalise une marge moyenne de 5%, il faut 200 000 € de chiffre d'affaire supplémentaire pour effacer une perte de 10 000 €.

L'affacturage apparaît donc comme la solution du moment. La forte reprise du marché de l'affacturage le prouve. Après une année 2009 plutôt morose, le marché français a retrouvé le chemin de sa forte croissance d'avant crise. L'an dernier, il a fortement progressé : + 19,4%. Le marché s'est accru de 25 milliards d'euros et culmine désormais à 153,2 milliards d'euros.

Evolution de la production d'affacturage en France

Source : ASF



le chiffre du semestre +9,6%

C'est le pourcentage d'entreprises supplémentaires ayant conclu un contrat d'affacturage au cours de l'année 2010 en France. (source ASF)

actu internationale

USA : les PME en proie aux problèmes de trésorerie

Les statistiques économiques l'affirment : l'économie américaine est sortie de la récession. Pourtant, les petites et moyennes entreprises constatent, elles, que la reprise est encore loin d'être solide.

La lenteur de la reprise dans les PME américaines s'explique en partie par le manque de liquidités. Celui-ci est causé par les conditions de paiement plus dures imposées par les acheteurs. De plus, le problème est encore aggravé par la stagnation de l'économie et par le resserrement des conditions de crédit.

Pourtant cette situation apparaît comme paradoxale.

En effet, de nombreuses grandes entreprises ont accumulé d'importantes réserves de cash. Ceci est le résultat de deux années de crise où ces dernières ont tout fait pour réaliser des économies, augmenter leur efficacité et réduire leurs coûts. Les grands groupes sont donc plus que jamais capables de payer leurs fournisseurs. Et pourtant, ils allongent toujours plus leurs délais de paiement et se font financer leur trésorerie par les petites entreprises.

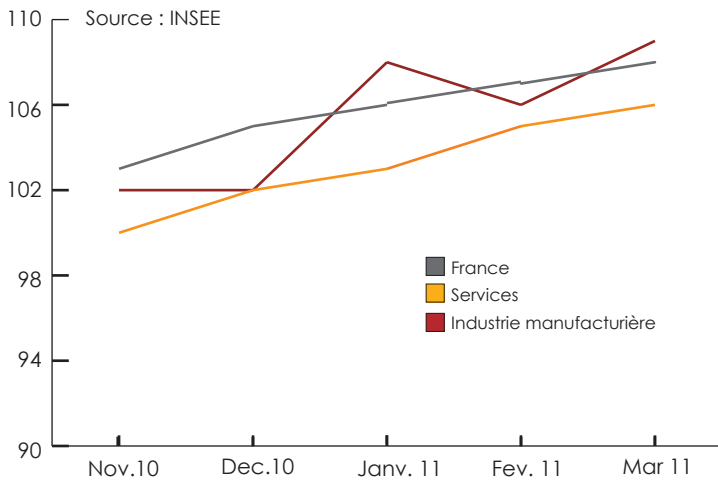
Conséquence directe : les petites entreprises ont du mal à rester à flot et luttent pour se développer.

Pour pallier le manque de liquidité et à la frilosité des banques, les TPE et PME américaines se tournent alors vers des moyens de financements dits « alternatifs ». L'affacturage figure en bonne place parmi les solutions adoptées par ces sociétés.

Le tableau de bord

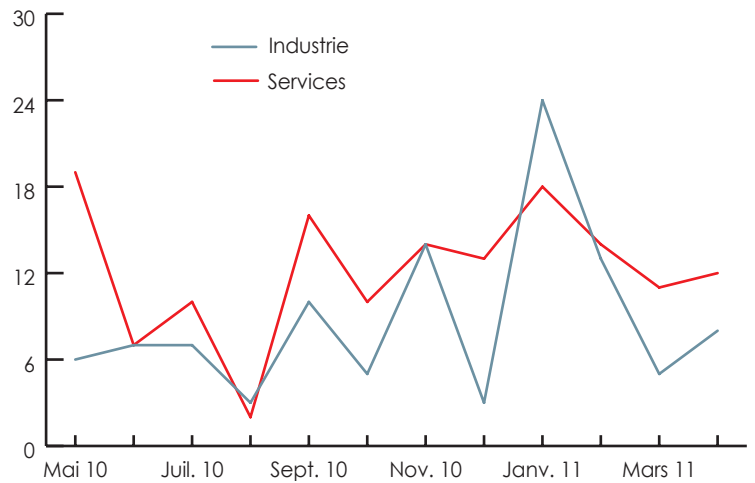
Indicateur synthétique du climat des affaires

Niveau 100 = moyenne de longue période



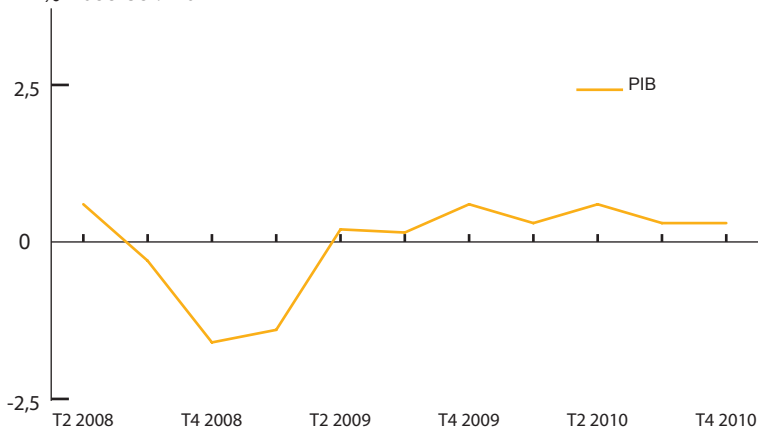
Production de l'industrie / Activité des services

Source : BDF



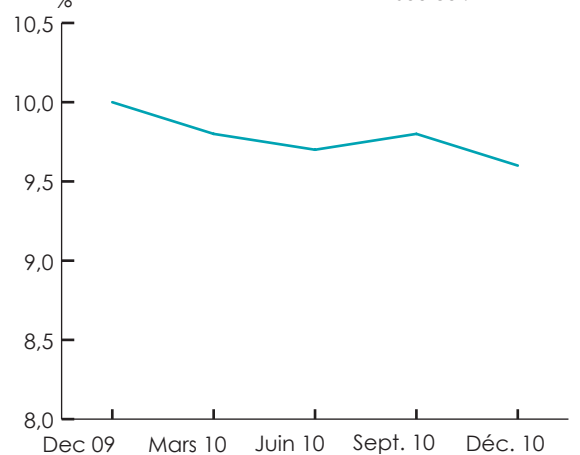
Evolution du PIB

% Source : INSEE



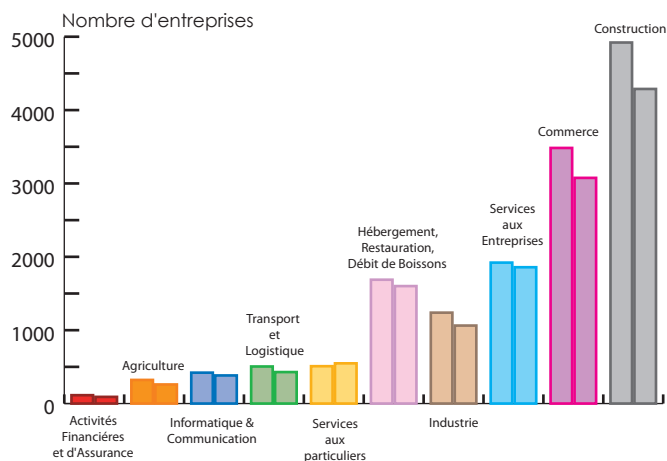
Evolution du taux de chômage (norme BIT)

Source : BDF



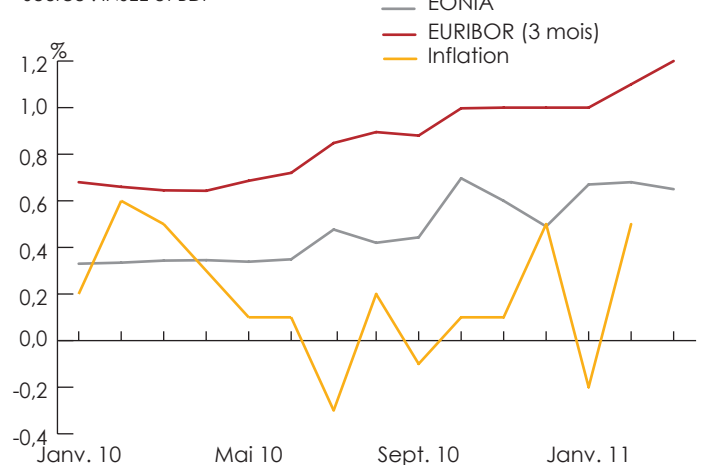
Défaillances d'entreprises par secteur (T4 2009 / T4 2010)

Source : ALTARES



Evolution de l'inflation et des taux court terme

Source : INSEE et BDF



le point sur...

Le problème de la hausse des matières premières

Depuis 2010, les prix subissent une véritable flambée. Une tendance qui s'affirme en 2011. En cause : l'explosion du coût des matières premières. C'est le retour de la tendance haussière des prix des matières premières qui avait été brusquement interrompue par la crise financière de 2008.

On constate une forte augmentation des prix des métaux (aluminium : +13%, cuivre : +29%), des minerais (fer : +90%, charbon à coke : +55%). Le Brent a quant à lui progressé de 49%.

Pour certains économistes, on assiste au rattrapage de la tendance entamée depuis quelques années et simplement interrompue par la crise financière.

Symbole de la problématique des matières premières, la puissance chinoise a connu, sur le premier trimestre 2011, son premier déficit commercial depuis 7 ans - 1,02 milliard de dollars - en partie dû à la hausse des matières premières.

Quelles sont les causes d'une telle hausse ?

1 > Tout d'abord, ces hausses résultent d'une forte demande largement tirée par les pays émergents. Ces pays, grands producteurs, au premier rang desquels figure la Chine, sont également de gros consommateurs de matières premières et d'énergie. Leur forte croissance a fait exploser la demande.

2 > Par ailleurs, la production ne parvient pas à suivre le rythme de la demande. Que ce soit pour les métaux à cause de problèmes sociopolitiques ou de ressources disponibles, ou pour les produits agricoles avec les problèmes météorologiques de l'été 2010.

A titre d'exemple, la sécheresse de l'été 2010 en Russie a fait s'envoler les prix du blé (+80%). Depuis, les prix sont redescendus. Mais cette baisse est due à l'attentisme des acheteurs qui se sont jusqu'ici contentés de petits volumes en attendant une forte baisse des prix. Ces comportements risquent de faire de nouveau exploser les cours car la demande est de plus en plus forte et l'offre toujours aussi faible.

3 > La spéculation sur les matières premières fait aussi artificiellement gonfler les prix. Certains économistes accusent la politique monétaire de la FED de contribuer à la flambée des prix. La banque centrale américaine, en inondant le marché de liquidités dans le circuit économique voulait favoriser la reprise. Une partie de ces excès de liquidités a permis aux spéculateurs d'investir dans des stocks physiques de matières premières, faisant ainsi monter leurs prix.

4 > Enfin, les métaux précieux constituent des valeurs refuges à l'heure où l'incertitude pèse encore sur les perspectives de croissance. L'afflux massif d'investisseurs soucieux de doter leur portefeuille d'actifs sûrs a provoqué une forte augmentation des prix (l'or a par exemple augmenté de 25% au cours de l'année 2010).

Dans l'industrie, l'augmentation des prix atteint des chiffres records, à tel point que leur envolée fait peser la crainte d'une croissance revue à la baisse.

Ces dernières hausses font craindre des conséquences sur les marges des industriels. La question qui se pose pour l'année 2011 est la capacité qu'ils auront à répercuter une partie ou toute la hausse sur leurs clients, de sorte que leurs marges soient préservées.

Une croissance relativement faible ainsi que le pouvoir d'achat en berne des clients ne constituent pas un environnement favorable à la répercussion des hausses. Les bras de fer entre clients et fournisseurs s'annoncent donc tendus.

Les matières premières agricoles s'envolent elles aussi. L'exemple le plus frappant reste le coton : +156%.

Pour juguler cette hausse, le gouvernement français - qui assure cette année la présidence du G20 - élabore avec la Russie un plan d'action autour de 4 thèmes qui seront débattus au cours du sommet consacré aux questions agricoles à la mi-juin :

- > La transparence sur les stocks de matières premières
- > Une meilleure coopération
- > La restriction des limitations à l'export
- > La régulation des marchés financiers sur les produits agricoles

actu france

La France : pays en voie de réindustrialisation ?

Entre 1980 et 2007, 36% des effectifs industriels ont disparu. Cela représente une perte nette de 71 000 emplois par an. Aujourd'hui, l'industrie ne représente plus que 14% du PIB français alors qu'en Allemagne, le poids de l'industrie reste élevé : autour de 30% du PIB.

Face à ce constat, les autorités françaises, se sont penchées sur la question. Les sénateurs sont aujourd'hui convaincus que la désindustrialisation de la France n'est pas une fatalité et ont proposé une série de mesures visant à remettre le pays sur le chemin de l'industrie. Parmi lesquelles on trouve :

- 1 > le projet de faire émerger des formations attractives dans le domaine industriel. L'objectif est de développer une culture et un savoir faire français dans ce domaine
- 2 > le fait de favoriser l'innovation en réorientant le crédit impôt recherche vers les entreprises qui en ont le plus besoin : PME et TPE,
- 3 > l'augmentation de l'intervention du fond stratégique d'investissement vers les industries innovantes,
- 4 > l'ouverture plus grande des marchés publics aux PME,
- 5 > l'incitation à l'épargne industrielle,
- 6 > la création et la pérennisation de filières d'entreprises ancrées sur leur territoire,
- 7 > la création de guichets régionaux uniques pour la création et l'accompagnement des industriels.

L'ensemble de ces mesures devrait favoriser le regain de compétitivité de la France vis-à-vis de l'Allemagne. Alors que du côté allemand, les excellents résultats de l'industrie vont favoriser les hausses de salaires ; côté français, leur gel va permettre de rendre l'industrie française plus attractive.

La France se dote donc d'outils et dispose de points forts pour favoriser la réémergence de son tissu industriel.

en bref...

La France attire les investisseurs étrangers

Pendant la crise, la France a plutôt bien résisté du côté des investissements étrangers. Et, au cours de l'année 2010, le pays, avec 782 nouveaux projets d'investissements étrangers (contre 639 en 2009) a bien profité de la reprise. C'est 22% de plus qu'en 2009 et le meilleur chiffre depuis 15 ans.

Mais ces excellents résultats cachent des investissements moins conséquents en termes d'emploi et des disparités en fonction des régions.

En effet, les entreprises étrangères ont privilégié des projets moins créateurs d'emplois (énergie, recyclage...) et à forte densité technologique. Alors que le nombre de projets étrangers a augmenté de 22% entre 2009 et 2010, le nombre d'emplois créés ou maintenus n'a lui progressé que de 6%.

Ces entreprises étrangères ont également favorisé les régions Ile de France, Rhône-Alpes ou Aquitaine au détriment de la région PACA ou Midi-Pyrénées.

Les raisons essentielles du retour en grâce de la France en termes d'investissements étrangers résident en une série de mesures prises ces dernières années. Tout d'abord, le crédit impôt recherche, très attractif, a permis d'attirer des entreprises au fort potentiel technologique. D'autres mesures comme la suppression de la taxe professionnelle, ou encore les allègements de charges sur les heures supplémentaires expliquent la progression en matière d'attractivité pour les investisseurs étrangers.

actu marché

Tendance marché : le confirming

Le confirming est en plein essor en France : bon nombre de grandes entreprises s'y mettent. C'est une solution innovante qui permet d'optimiser sa relation avec ses fournisseurs.

Le confirming est un contrat conclu entre l'acheteur (le donneur d'ordre) et le factor en vue de permettre le recouvrement rapide et sécurisé des créances dues aux fournisseurs. Le donneur d'ordre intervient alors comme apporteur d'affaires. Il propose à ses fournisseurs une option de paiement immédiat de ses factures à des conditions préférentielles.

Comment ça marche ?

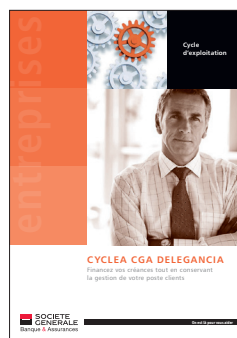
1 > Le donneur d'ordres contrôle les factures reçues des fournisseurs qu'il transmet au factor avec un message d'annonce de « bon à payer ».

2 > Le factor met à disposition du fournisseur, via son site internet, la liste des factures « bonnes à payer ». Le fournisseur peut ainsi faire une demande de paiement anticipé pour les créances de son choix.

3 > A la réception de la demande, le factor paye aux fournisseurs les créances sélectionnées.

4 > A échéance du délai de paiement, le factor reçoit du donneur d'ordres l'intégralité du paiement des « bons à payer ». Le factor paie alors les factures non mobilisées au fournisseur.

Lancement de CGA Delegancia



La Compagnie Générale d'Affacturation lance CGA Delegancia.

C'est un produit de financement qui permet de disposer de tout ou partie des fonds en fonction des besoins de trésorerie.

En parallèle, l'adhérent garde le contrôle sur la gestion de son poste client. En effet, avec CGA Delegancia, CGA vous donne un mandat de gestion

et de recouvrement de vos créances. Vous restez donc indépendant et autonome dans vos relations commerciales...

La syndication de factors

Apparue pour la première fois en France en 2006, la syndication de factors (à l'image de la syndication bancaire) permet de répartir un important volume de créances entre plusieurs sociétés d'affacturation réunies au sein d'un pool. Le recours à plusieurs factors s'explique par la taille de l'entreprise, l'importance du chiffre d'affaire et/ou par le risque à prendre.

Pour l'instant essentiellement réservée aux très grandes entreprises, la syndication de factors permet aussi aux sociétés d'optimiser leurs financements à court terme en ne favorisant pas spécifiquement l'une de leurs banques au détriment des autres. Elle assure une certaine égalité de traitement entre les différents partenaires bancaires.

Dans une syndication de factors, l'une des sociétés d'affacturation va endosser le rôle de leader, d'interlocuteur unique avec le client (dans le jargon bancaire on nomme cette société "l'agent"). A l'issue d'une concertation entre les factors, un consensus doit apparaître sur la qualité de l'actif acheté et un cahier des charges très précis doit être mis en place. Vient ensuite la répartition des créances entre les partenaires. Un système d'information spécifique est enfin mis en place afin que chaque factor sache exactement quels sont les actifs qu'il détient.

CGA vient de réaliser avec le groupe Derichebourg, en qualité d'agent, le plus gros contrat de syndication de factors jamais réalisé en France.



La lettre d'information de CGA
3, rue Francis de Pressensé - 93 577 La Plaine St Denis Cedex
Responsable de la publication : Philippe Lepoutre
Responsable communication : Bruno Mesnil (01 71 89 98 48)
Rédaction : Alexandre Allogio
Dépôt Légal : Juin 2011